

M. Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie a présidé vendredi 7 août 2009, à Tunis, dans le cadre de la conférence nationale des Tunisiens à l'étranger, les travaux de la première commission sur l'impact de la crise économique mondiale sur la communauté tunisienne à l'étranger.

A cette occasion, M. BACCAR a souligné l'intérêt accordé par le chef de l'Etat à cette communauté, notant que le pays compte sur toutes les catégories sociales qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays d'autant que le contexte de la crise nécessite la mobilisation de tous les efforts afin de préserver le processus de développement de la Tunisie.

Il a passé en revue les mesures adoptées par la Tunisie afin de faire face à la crise et de préserver l'emploi précisant que ces mesures ont permis de réaliser des résultats très intéressants dont l'augmentation de 9 % du produit net bancaire durant le premier semestre de 2009

Le gouverneur de la BCT a souligné le rôle de la communauté tunisienne à l'étranger dans la préservation des équilibres financiers, faisant remarquer que ses transferts en devise ont augmenté durant le premier semestre 2009, de près de 8%.

Il a ajouté que ces résultats témoignent de la confiance placée par cette communauté dans le système financier tunisien, notant que la politique du pays en matière de changes se caractérise par la souplesse et la diversité, ce qui permet aux tunisiens à l'étranger d'avoir des comptes bancaires en devises ou en dinars convertibles outre l'exonération de ces comptes de tous les impôts.

M. BACCAR a noté que le contexte international actuel nécessite la conjugaison des efforts afin de limiter l'impact de la crise appelant les Tunisiens à l'étranger à intensifier les transferts financiers et les investissements.

La discussion a été axée, dans ce cadre, sur différentes questions relatives à l'ouverture de nouvelles agences bancaires tunisiennes à l'étranger relevant notamment de la Banque de l'Habitat (BH) ainsi que sur la recherche de nouvelles formules de transfert des devises à l'étranger au lieu de l'utilisation du système coûteux, le «western union».

Répondant aux interventions des participants, M. BACCAR a annoncé le projet de création d'une plate-forme de transfert d'argent à un coût moindre et ce dans le cadre d'une convention liant les banques tunisiennes à des établissements bancaires françaises.

D'autre part, le Gouverneur de la BCT a souligné qu'après un travail qui a duré 3 ans, lequel a visé spécialement la restructuration financière et sociale de l'Union tunisienne de banques (UTB), de nouvelles perspectives s'ouvrent pour cette banque, notamment à travers le renforcement de son capital dans une première étape par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), la Société tunisienne de banques (STB) et la Banque de l'Habitat (BH).

Ensuite, les efforts viseront le doublement du capital de l'UTB, de 30 millions à 60 millions d'euros, outre l'ouverture du capital à d'autres partenaires et le renforcement du réseau de ses agences.

M.BACCAR a estimé que le niveau minimal de rémunération de l'épargne en Tunisie est considéré très encourageant, atteignant 2,5 % et allant jusqu'à 4% en cas de comptes d'épargne bloqués pendant deux années au minimum. Cette rémunération s'élève à 4,5 % pour le compte d'épargne logement.